

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 3 octobre 2011

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance générale du Conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des
sessions de ce Conseil, ce troisième jour du mois d'octobre deux mille onze, à
laquelle séance sont présents :

Présent(s) : Madame Mélissa Girard, Conseillère
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère
Monsieur Donat Tremblay, Conseiller
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller
Monsieur Rodrigue Gagnon, Conseiller

Absent(s) : Monsieur Dave Boivin, Conseiller

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Jean-
Claude Simard, il a été adopté ce qui suit :

1 - PRIÈRE

Jean-Claude Simard, Maire, fait la prière d'usage.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire constate la présence de cinq Conseillères et Conseillers, donc il y a
quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Prière;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux du 8 septembre et du 23 septembre 2011;
5. Rapport de l'inspecteur municipal;
6. Invitation de CIHO FM;
7. Formation concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme;
8. Résiliation du contrat de M. Stéphane Boudreault;
9. Mesures disciplinaires;
10. Achat de bonbons pour l'Halloween;
11. Achat de calendrier pour l'année 2012;
12. Intégrer le budget du comité des loisirs ainsi que le budget du comité culturel à celui de la Municipalité;
13. Demande du club « Les Boules d'Argent »;

14. Avis de motion concernant le règlement pour adopter le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;
15. Service d'un procureur pour les négociations syndicales;
16. Amélioration du réseau routier 20 000.00\$;
17. Amélioration du réseau routier de 15 000.00\$;
18. Varia;
 - a)
 - b)
19. Correspondance;
20. Comptes à ratifier de septembre 2011;
21. Comptes à payer de septembre 2011;
22. Salaires du mois de septembre 2011;
23. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
24. Période de questions allouée aux contribuables;
25. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2011-10-1597

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par monsieur le maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8 SEPTEMBRE 2011 ET DU 23 SEPTEMBRE 2011

RÉSOLUTION 2011-10-1598

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2011 et de la séance d'ajournement du 23 septembre 2011 soient, par la présente, adoptés tels que rédigés et produits aux membres de ce Conseil.

5 – RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Stéphane Boudreault, l'inspecteur municipal fait son rapport :

Certificat d'autorisation :	11
Lotissement :	2
Dossier C.P.T.A.Q. :	1
Ponceau :	1
Construction :	25 (dont 2 nouvelles constructions)
Fosse Septique :	2

6 – INVITATION DE CIHO FM

RÉSOLUTION 2011-10-1599

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une lettre, en septembre dernier, de la part de CIHO FM;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but d'inviter M. Jean-Claude Simard, Maire a un souper ainsi qu'une soirée qui se tiendra le jeudi 13 octobre prochain au Domaine Forget et ce, au coût de 85.00 \$ par personne taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter l'invitation pour une personne et il a été décidé que M. Jean-Claude Simard serait la personne désigné pour participer à cet événement au montant de 85.00\$ taxes incluses.

7 – FORMATION CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

RÉSOLUTION 2011-10-1600

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, par courriel, une invitation de la part de la FQM concernant une formation sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE cette formation est offerte en conférence Web pour une durée de 60 minutes au montant de 22.79\$ taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire Mme Sylvie Dassylva à ladite formation concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme au montant de 22.79\$ taxes incluses.

8 – RÉSILIATION DU CONTRAT DE M. STÉPHANE BOUDREAULT

RÉSOLUTION 2011-10-1602

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal étant présent qu'une demi-journée par semaine au bureau Municipal et que le Conseil Municipal désirait donner un service plus régulier concernant l'inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT QUE le responsable des permis de feu a démissionné;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du comité de L'œuvre des Loisirs ainsi que le conseil d'administration du comité culturel ont démissionnés et que cela alourdie la tâche de l'administration municipale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit effectuer une restructuration au niveau de l'organisation Municipale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a décidé d'aller en appel d'offre afin de jumeler les postes suivant : celui de l'inspecteur municipale, celui de directrice générale adjointe, celui du responsable des permis de feu ainsi que l'administration des deux comités qui seront intégrer au budget de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a comblé le poste en juillet dernier;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et l'inspecteur municipal ont signé un contrat de service d'une durée de 3 ans soit pour les années 2011, 2012 ainsi que 2013 et que celui-ci prendrait échéance le 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE M. Stéphane Boudreault travaillera tous les mercredis après-midi, à raison de 3 heures par semaine, jusqu'au 31 décembre 2011 afin d'être en mesure de donner une formation adéquate à sa remplaçante par contre, si M. Boudreault doit s'absenter au cours de cette période de formation, il devra reprendre, en janvier 2012, la totalité des heures manquées;

CONSIDÉRANT QUE le résiduel du contrat de M. Stéphane Boudreault est de 20 0008.00 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et M. Stéphane Boudreault ont convenus à une entente qui se définit comme suit : la Municipalité versera une prime de départ à M. Stéphane Boudreault ce qui représente un montant de 10 004.00\$ en autant qu'il complète sa partie de l'entente pour la formation de sa remplaçante;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE mettre fin au contrat de M. Stéphane Boudreault en lui versant en janvier 2012 une prime de départ au montant de 10 004.00\$ ce qui représente 50 % de son contrat résiduel, soit une année de salaire de son contrat de service et de signer une entente entre les 2 parties. De plus, le Conseil autorise Mme Marcelle Pedneault, Directrice générale, à signer cette entente entre les 2 parties.

9- MESURES DISCIPLINAIRES

RÉSOLUTION 2011-10-1603

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le Conseil Municipal autorise Mme Marcelle Pedneault a appliqué les mesures disciplinaires prévue au code d'éthique dans un dossier de mesures disciplinaires.

10 – ACHAT DE BONBONS POUR L'HALLOWEEN

RÉSOLUTION 2011-10-1604

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser M. Pierre Bergeron à faire l'achat de friandises pour un montant de 50.00\$ dans le cadre de l'Halloween.

11 – ACHAT DE CALENDRIER POUR L'ANNÉE 2012

Ce point est remis à une réunion ultérieure.

12 – INTÉGRER LE BUDGET DU COMITÉ DES LOISIRS AINSI QUE LE BUDGET DU COMITÉ CULTUREL À CELUI DE LA MUNICIPALITÉ

Ce point est remis à une réunion ultérieure.

13 - DEMANDE DU CLUB « LES BOULES D'ARGENT »

RÉSOLUTION 2011-10-1605

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le 3 octobre 2011 une lettre du club « Les Boules d'Argent »;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la Municipalité de payer le vin lors de leur souper annuel qui se tiendra le 29 octobre prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité accepte d'acheter un vinier s'il y a moins de 100 personnes et d'en acheter un deuxième s'il y a plus de cent personnes.

**14 – AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT POUR
ADOPTER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS
DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

RÉSOLUTION 2011-10-1606

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Mélissa Girard et par le fait même il fait la présentation de ce projet de règlement pour l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

**15- SERVICE D'UN PROCUREUR POUR LES NÉGOCIATIONS
SYNDICALES**

RÉSOLUTION 2011-10-1607

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De demander les services de Me René Lapointe de la firme Morency Société d'avocats concernant les négociations syndicales comme le mentionne la résolution # 2011-05-1463.

16 – AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

RÉSOLUTION 2011-10-1608

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 15 000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transport.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes sont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été construit.

17 – AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

RÉSOLUTION 2011-10-1609

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 20 000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transport.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes sont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été construit.

18 – VARIA

18 - A)

18 - B)

19 – CORRESPONDANCE

RÉSOLUTION 2011-10-1610

- Information relative à la règlementation municipale en territoire public.
- Information sur l'extension pour le dépôt d'évaluation de Notre-Dame-des-Monts.
- Affiche de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles.
- Convocation à l'assemblée générale des membres de la FQM.
- Numéro 69 de la Revue d'histoire de Charlevoix.
- Rapport de Sani-Charlevoix Inc.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mélissa Girard et résolu :

QUE la correspondance ci-haut mentionnée, soit et est, par la présente adoptée par le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

20 – COMPTE À RATIFIER DE SEPTEMBRE 2011

RÉSOLUTION 2011-10-1611

Attendu que la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration : 15 215.62 \$

Aqueduc : 666.64 \$

3070

Total : **15 882.26 \$**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère et
résolu :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 734, 735, 736,
737, 738, 740, 744, 746,748.

21 – COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2011

RÉSOLUTION 2011-10-1612

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de septembre 2011 au montant de 52 368.07 \$;

Fonds d'administration : 44 905.33\$

Aqueduc : 7 462.74\$

Total : **52 368.07\$**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mélissa Girard et résolu :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de septembre 2011 au montant de 52 368.07 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 52 368.07 \$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

22 - SALAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2011

RÉSOLUTION 2011-10-1613

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de septembre 2011 au montant de **9 708.35\$**;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu;

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de septembre 2011 au montant de **9 708.35 \$**.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 741, 742, 743,
745, 747, 749, 733.

23 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

24 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

25 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2011-10-1614

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 8 heures 20.

Jean-Claude Simard
Maire

Marcelle Pedneault
Directrice générale par intérim